



FUSION des 3 SAFD de l'OUEST:

les agents veulent savoir !



avril 2016

Depuis l'annonce faite aux agents titulaires des SAFD le 11 mars, puis aux organisations syndicales le 21 mars, puis aux assistants familiaux le 24 mars, la nouvelle réorganisation à marche forcée de la DASES se dessine : elle prendrait effet en janvier 2017 !

Si la **CFDT** peut entendre certains arguments, elle dénonce :

- le manque d'anticipation de ces problématiques,
- le manque de concertation en amont avec les organisations syndicales représentant les personnels,
- le calendrier trop serré imposé par l'administration
- le manque de moyens consacrés à cette réforme (comparativement à d'autres en cours à la Mairie de Paris !)

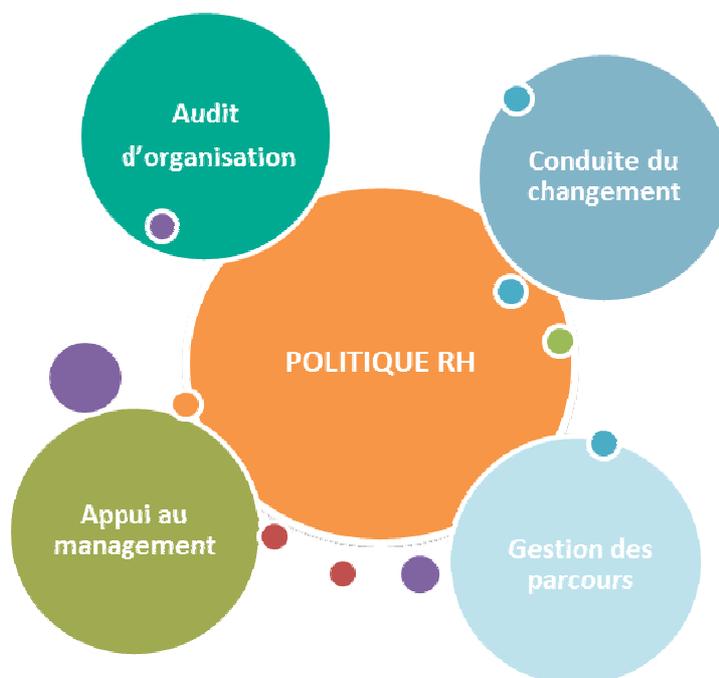


Pour la **CFDT**, cette réorganisation doit être faite en étroite collaboration avec les agents concernés. L'accompagnement au changement passe par la concertation, l'écoute ... Aussi, il est indispensable que la Direction réponde à leurs questions légitimes avant tout prémices de discussions.

- Pour les titulaires des 3 SAFD :
 - Quel accompagnement pour les agents ne souhaitant pas suivre cette fusion ?
 - Quels dédommagements pour ceux qui la suivent (primes de déménagement, dédommagement kilométriques, aménagement du temps de travail ...)
- Pour les assistants familiaux :
 - Quel accompagnement pour les agents trop éloignés (lors de la fin de prise en charge des enfants accueillis, mais aussi jusqu'à sa fin)
 - Quels moyens disponibles au SAFD du Mans (pour se garer, pour faire patienter les enfants).

La **CFDT** réclame également un point RH détaillé des 3 SAFD :

- Nombre d'agents titulaire dans chacun des 3 SAFD, les ETP (équivalents temps pleins), les grades,
- Nombre d'assistants familiaux pour chacun des SAFD avec étude du nombre de ceux à plus d'une heure du MANS, nombre d'agréments ...
- Les pyramides d'âges de tous les corps et grades.



Ce que veut la **CFDT** :

- plus de concertation des agents concernés et des organisations syndicales ;
- un calendrier plus large avec une mise en œuvre repoussée à septembre 2017
- plus de temps de discussion dans les différents ateliers (2 à 3 demi-journées au moins sur chaque thème d'atelier)
- plus d'agents présents dans ces ateliers (ex : 1 TS, 1 administratif pour chaque SAFD)
- la présence d'assistants familiaux sur l'atelier « recrutement et accompagnements des assistants familiaux ».

La **CFDT** participera au groupe de suivi si ces premières questions obtiennent des réponses.

Parler, avancer, négocier venez à la CFDT